

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD), session 2023**

**Le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD), au titre de l'année 2023 :

Madame MATTIOLI Emanuela, professeure des universités de classe exceptionnelle, présidente, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur DUPUIT Thomas, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur CHAABNIA Oiasfi, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame BOUKACEM Cherifa, professeure des universités de 1<sup>ère</sup> classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame JACQUIN Mélanie, ingénieur de recherches, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Madame VERDENELLI Martine, ingénieur de recherches, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur MORIN Fabien, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

GAEL ASTIER  
le 04/09/2023 22:00:19 +02:00

Fait à , le